

SIA Société suisse des Ingénieurs et des Architectes\_section fribourg  
FAS Fédération des Architectes Suisses\_section romande  
AFMC Association Fribourgeoise des Mandataires de la Construction  
FFE Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Ville de Fribourg  
Monsieur le Syndic  
Thierry Steiert  
Maison-de-Ville  
Place de l'Hôtel-de-Ville 3  
1700 Fribourg

Fribourg, le 30 mars 2022

Quartier d'innovation - BlueFactory Fribourg  
Appel d'offres à investisseurs<sup>1</sup>  
Lettre ouverte à la Ville de Fribourg et à l'État de Fribourg

Monsieur le Syndic  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

C'est avec un grand étonnement que nous avons pris connaissance de l'appel d'offres publié le 12 janvier 2022 sur la page d'accueil de BlueFactory. A notre connaissance, aucune publication officielle n'a paru à ce sujet. Après un examen interne et une discussion avec les associations professionnelles susmentionnées, nous sommes d'avis que la procédure est une erreur de conception. Par cette lettre ouverte, nous vous demandons donc ce qui suit :

1. La procédure choisie doit être suspendue et reconsidérée avec effet immédiat. Elle est inéquitable et exclut les investisseurs régionaux par les critères qu'elle définit.<sup>2</sup>

2. Au lieu d'un investisseur, nous vous suggérons d'organiser un concours d'innovation public avec un jury indépendant et une procédure anonyme selon la norme SIA 142. Un tel projet nécessite en premier lieu une procédure qualitative, comme cela a été le cas notamment pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne.

3. Après le concours, les investisseurs régionaux doivent également avoir la possibilité de réaliser le projet gagnant en tant qu'investisseur. Il convient d'examiner si les pouvoirs publics ne devraient pas également réaliser le projet. Il est insensé que la Ville et l'Etat de Fribourg offre à un investisseur un terrain de cette envergure au cœur de la ville, avec des bénéfices assurés dont certainement aucune retombée ne bénéficiera aux citoyens de la ville et du canton.

4) L'ampleur du projet exige un suivi étroit de la part de la ville, afin de défendre également les intérêts de ses habitants. Les architectes de la ville et du canton doivent être intégrés dans le jury du concours d'innovation et doivent également être partie prenante pour le suivi du projet.

---

<sup>1</sup> Attribution d'un terrain en droit de superficie pour la réalisation d'un ou plusieurs bâtiments à utilisations multiples. Procédure sélective non anonyme à plusieurs degrés avec préqualification. Dossier de sélection phase 1.

<sup>2</sup> 3 Références avec un marché minimum de 100 millions et 1 référence de 50 millions avec droit de superficie, le tout mis en service dans les 5 dernières années.

5) Le canton doit revoir sa pratique d'attribution des marchés publics aux entreprises générales et totales. Il n'est pas acceptable que les pouvoirs publics encouragent un dumping des prix destructeur au détriment des entreprises de construction régionales.

En ce qui concerne le contenu, nous vous renvoyons également aux réflexions en annexe et nous vous prions d'en prendre également connaissance.

Nous sommes vivement intéressés à échanger avec vous de manière constructive à ce sujet et nous tenons donc à disposition pour une rencontre à fixer à votre convenance. Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions pour l'attention que vous saurez porter à la présente et nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Pour le comité de la SIA-section de Fribourg

Eric Pichonnaz



Muriel Rey



Eyüp Selçukoglu



Pour la FAS, section Romande

Manuel Bieler



Nicolas Monnerat



Cyrill Haymoz



Pour la AFMC

Yvan Chappuis



Pascal Engler



Jacques Spicher



Pour la FFE

Jean-Daniel Wicht



Personne de contact :

Mme Muriel Rey  
SIA section Fribourg – 1700 Fribourg  
078 894 93 82 – info@fr.sia.ch

Lettre ouverte envoyée aux responsables

De la ville de Fribourg :

Monsieur Thierry Steiert  
Syndic de la ville de Fribourg

De l'État de Fribourg :

Monsieur Olivier Curty  
Président du Conseil d'État, Conseiller d'État directeur de la DEEF

Monsieur Jean-François Steiert  
Conseiller d'État directeur de la DIME